



Braine-le-Comte

ADMINISTRATION

## Extrait du registre aux délibérations du Collège communal

Séance du 19 octobre 2023 à 14H00

---

Présents : Maxime DAYE. Bourgmestre-Président;  
Léandre HUART. Ludivine PAPLEUX. André-Paul COPPENS. Olivier FIEVEZ. Angélique MAUCQ. Echevins;

Bernard ANTOINE, Directeur général.

Excusé(s) : Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;

**Objet n°4 - Question écrite du Conseiller Pierre-Yves HUBAUT relative à la gestion des déchets rue des Frères Dulait et état de la voirie**

### **Question reçue par le Collège communal :**

J'ai l'honneur de vous adresser la présente ayant été contacté par un habitant des Terrasses de Braine.

**1.**

Il apparaît que, le mardi soir notamment, les sacs poubelles s'amoncellent d'une manière impressionnante aux abords du rond-point de ce quartier et en face des bâtiments du CPAS.

En outre, il n'est pas exclu que cette concentration de déchets présente du mardi fin d'après-midi au mercredi matin puisse attirer des animaux (chats, rats,...).

Il y a, en effet, un nombre important de logements réunis dans cette zone et il semblerait que rien ne soit prévu pour une bonne gestion des déchets et de leur ramassage.

Plusieurs questions se posent :

- La Ville est-elle consciente du problème ?
- L'administration peut-elle se saisir du problème malgré la gestion externe du ramassage ?
- Des aménagements peuvent-ils être prévus ?
- Une solution peut-elle être mise en place pour les riverains ?

**2.**

Toujours concernant ce quartier, vous le savez sûrement mais l'état de la voirie Rue des Frères Dulait est particulièrement vétuste.

Pourriez-vous envisager de débloquent des fonds via le Plan Communal d'Investissement ou, vu l'importance du problème, débloquent un montant sur le budget extraordinaire de la Ville pour intervenir ?

Il est indiscutable que la circulation augmente à cet endroit, que les nuisances aussi (gravillons propulsés sur les façades, etc) et qu'il est de notre devoir d'y être attentif.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à la présente et pour vos réponses.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins et Présidente du CPAS, en l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre-Yves HUBAUT  
Conseiller communal

### Délibération du Collège communal en réponse à la question écrite :

Le Collège Communal,

Vu le CDLD;

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal et particulièrement son article 75;

Vu la question écrite de Monsieur Pierre-Yves Hubaut adressée au Collège communal relative à la gestion des déchets rue des Frères Dulait et de l'état de la voirie.

Considérant que le Service des Travaux et le Service de l'Environnement ont été interrogés afin de pouvoir répondre aux interrogations de Monsieur Pierre-Yves Hubaut;

DECIDE :

Article unique: de répondre à la question écrite de Monsieur Hubaut en lui envoyant le courrier ci-dessous :

Objet : Réponse à vos questions sur la gestion des déchets et l'état de la voirie

Monsieur le Conseiller Hubaut,

Nous tenons à vous remercier pour votre question écrite concernant la gestion des déchets dans le quartier des Frères Dulait et l'état de la voirie. Après avoir consulté les services compétents, voici les informations nécessaires :

1. Gestion des déchets : Il est effectivement de notre connaissance que des problèmes liés à la gestion des déchets ont été signalés dans le quartier des Frères Dulait, en particulier aux abords du rond-point et en face des bâtiments du CPAS. Les services de l'Environnement sont déjà en contact avec les promoteurs immobiliers pour sensibiliser à cette problématique. Plusieurs options ont été envisagées pour résoudre ce problème, notamment :
  - Placer les poubelles dans un endroit clos à l'intérieur des bâtiments et déléguer la gestion à une entreprise privée. Cependant, cette option soulève des questions sur le financement, étant donné que la taxe de gestion des déchets est toujours due.
  - Installer des points d'apports volontaires en domaine public, une alternative qui sera privilégiée dans les nouveaux projets. Toutefois, son utilisation par les résidents reste incertaine.
  - Pour les immeubles existants, la modification de la copropriété est une option envisageable, mais cela dépendra de la coopération des promoteurs.
2. État de la voirie : Concernant l'état de la voirie Rue des Frères Dulait, nous tenons à vous informer que cette rue est effectivement inscrite dans la liste des projets du Plan

Communal d'Investissement (PIC) pour la période 2022-2024. Les études préliminaires ont déjà débuté, notamment avec les relevés TOPO. Si les dossiers sont retenus et approuvés par le Service Public de Wallonie (SPW), les travaux devraient être réalisés sur le terrain en 2025.

Nous espérons que ces réponses satisferont vos préoccupations et que les mesures prises contribueront à résoudre les problèmes dans le quartier.

Nous restons à votre disposition pour toute autre question ou préoccupation que vous pourriez avoir.